

VERTIC déclare ce produit conforme aux réglementations suivantes :

Identification de l'EPI objet de la déclaration :

Antichute mobile **RCBV** sur support **VERTIRAIL**

Désignation :

Antichute mobiles unidirectionnel **RCBV** et son support d'assurage rigide **VERTIRAIL**

Descriptif :

Antichute mobiles sur support d'assurage en rail aluminium, constitué d'un corps avec système de blocage à came, d'un dissipateur d'énergie, d'un mousqueton et d'un détrompeur

L'EPI est également identifiable par les moyens suivants :

- La photo du produit
- Chaque EPI porte le nom indiqué sur cette déclaration de conformité.
- Chaque EPI porte un numéro de lot. Pour toute information complémentaire, il suffit de nous le communiquer. Notre organisation, sur la base de ce numéro de lot, nous permet d'assurer la traçabilité de l'EPI.



DECLARATION UE DE CONFORMITE

La présente déclaration est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

L'objet de la déclaration identifié ci-dessus est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable : Règlement UE 2016/425, à ses exigences essentielles et aux normes harmonisées :



RÈGLEMENT (UE) 2016/425

EN353-1 : 2014 + A1 : 2017 Équipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur
— Antichutes mobiles incluant un support d'assurage

Organisme notifié qui a effectué l'examen UE de type (module B) et qui a établi l'attestation d'examen UE de type : n° **0082 0588 160 06 19 0616**

0082 - APAVE SUDEUROPE (CS60193 13322 MARSEILLE CEDEX 16 FRANCE)

L'EPI est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (module D) sous la surveillance de l'organisme notifié:

0333 - AFNOR CERTIFICATION (11 AVENUE FRANCIS DE PRESSENS 93571 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX FRANCE)

Bernin, le 06/06/2019

Signé par et au nom de VERTIC:
Sébastien DUSSERT
General Manager

